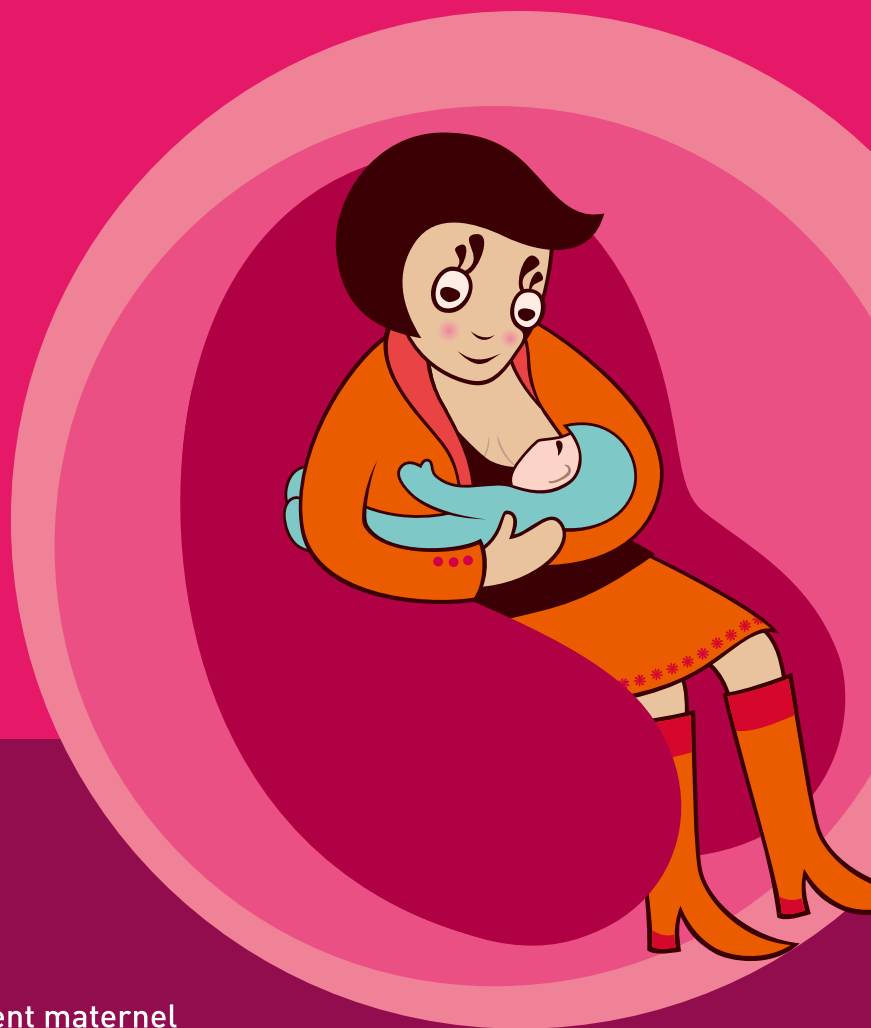


# RAPPORT ANNUEL

---

# 2012



Fondation suisse pour la  
Promotion de l'Allaitement maternel

# Table des matières

---

<b>Préface</b> .....	3
<b>1. Bases</b>	
1.1 Fondation .....	4
1.2 Allaitement maternel .....	5
1.3 Surveillance de la publicité, code de conduite .....	6
1.4 Allaitement maternel et travail .....	7
<b>2. Activités en 2012</b>	
2.1 Politique de la santé .....	8
2.2 Mise en réseau .....	9
2.3 Communication .....	10
2.4 Gestion de la fondation .....	12
<b>3. Organes et groupes de travail</b>	
3.1 Conseil de fondation et bureau .....	14
3.2 Commission consultative .....	15
<b>4. Finances</b>	
4.1 Compte des pertes et profits 2012 .....	16
4.2 Bilan 2012 .....	17
4.3 Rapport des vérificateurs des comptes .....	18
4.4 Soutien financier .....	19
<b>5. Perspectives</b> .....	20
<b>6. Points de vue</b>	
6.1 Concilier allaitement maternel et fonction dirigeante à l'entreprise – Interview avec Betina Balitzki, Head of Diversity chez Swisscom .....	22
6.2 Une empreinte digitale dans le lait maternel Interview avec le professeur Thierry Hennet de l'Université de Zurich .....	24
<b>Annexe</b>	
Membres fondateurs .....	26
Conseil de fondation .....	26
Secrétariat .....	27
Commission consultative .....	27
Groupe de travail Stratégie .....	27
Groupe de travail Semaine mondiale de l'allaitement maternel .....	27
Groupe de travail Bed-Sharing .....	28
Codex Panel .....	28

---

## **Impressum**

### **Editeur**

Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel  
Schwarztorstrasse 87, 3007 Berne  
tél. 031 381 49 66, fax 031 381 49 67  
e-mail : [contact@stiftungstillen.ch](mailto:contact@stiftungstillen.ch)

### **Textes**

Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel, Berne

### **Interviews**

Sara Ferraro, Bremgarten/Berne

### **Couverture**

logo mamamap, créé par Judith Zaugg, Berne, [www.mamamap.ch](http://www.mamamap.ch)

### **Photos**

p. 22 : Swisscom SA, p. 24 : Thierry Hennet

### **Illustrations et mise en page**

Judith Zaugg, Berne

### **Impression**

Ast & Fischer AG, Wabern

### **Tirage**

150 exemplaires en français, 500 exemplaires en allemand

## 2012 : une année sous le signe d'une nouvelle stratégie

---

En 2012, on a encore une fois pu enregistrer une augmentation du nombre de naissances en Suisse : 81 500 enfants y ont vu le jour, dont 41 743 garçons et 39 757 filles, 59 783 de nationalité suisse et 21 717 d'autres nationalités. 78 458 naissances avaient été comptées en l'an 2000 – année qui a vu la création de la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel – et un minimum de 71 848 en 2003. Entre 2000 et 2012, l'âge moyen des mères lors de l'accouchement a augmenté de 29,8 à 31,6 ans. Cette tendance s'explique par le fait que les femmes de moins de 30 ans sont toujours moins nombreuses à mettre au monde des enfants, tandis que les femmes de 35 ans ou plus en font davantage. L'allongement de la formation, l'entrée tardive dans la vie active, les changements de mentalité et de comportements peuvent être invoqués comme raisons pour cette situation qui a également des répercussions sur la stratégie et les activités de la fondation.

La brochure « Allaiter – pour bien démarrer dans la vie » continue à être imprimée à de gros tirages tant dans les langues nationales que dans les langues de la population migrante, comme par exemple l'anglais, le portugais ou l'albanais. Elle est distribuée aux futurs parents par les gynécologues, les sages-femmes, les cliniques, etc. La fondation s'emploie à développer des offres de soutien attrayantes pour les mères et pères toujours plus âgés. Le projet innovant mamamap contribue à améliorer les conditions-cadre pour l'allaitement. Un répertoire en ligne permet aux mères et pères de trouver rapidement un endroit où ils peuvent allaiter, langer le bébé ou lui donner le biberon. En signalant eux-mêmes d'autres espaces allaitement, les utilisateurs et utilisatrices peuvent contribuer à optimiser l'offre. Le matériel d'information de la semaine mondiale de l'allaitement maternel a été conçu par la graphiste bernoise Judith Zaugg. Ses affiches et cartes postales insolites ont suscité beaucoup d'intérêt et ont été largement utilisées au cours de la campagne.

Sur le plan politique, le rejet de la loi sur la prévention a été le coup dur de l'année 2012. Après avoir nettement affaibli le projet de loi, le Conseil des Etats l'a finalement enterré en évoquant le frein à l'endettement. Il y a également eu une nouvelle réjouissante : le parlement fédéral a ratifié la convention de l'OIT sur la protection de la maternité. Ainsi, les pauses d'allaitement doivent désormais être rémunérées. L'amélioration des conditions-cadre, cet aspect important de la promotion de l'allaitement maternel, restera l'un des points forts des activités de la fondation.

Le conseil de fondation a mené d'intenses discussions au sujet de la situation actuelle de la fondation. Il a élaboré un projet de stratégie qui servira comme ligne directrice pour les activités au cours des années à venir et qui permettra à la fondation de se réformer et de se faire connaître. Pour la période de 2013 à 2016, la fondation s'est fixé des objectifs stratégiques concrets sur quatre niveaux : clients, résultats, processus et potentiels. Les objectifs prioritaires seront l'augmentation du nombre de mères en Suisse qui allaitent leur enfant pendant les premiers quatre à six mois, l'amélioration des conditions-cadre pour concilier allaitement et travail ainsi que la disponibilité de lait de donatrices pour prématurés dans toute la Suisse. Afin de les atteindre, il faudra entre autres modifier l'image de l'allaitement, mettre en réseau des spécialistes de tous les groupes professionnels concernés, améliorer les conditions-cadre pour les parents et disposer d'une offre de matériel d'information de grande qualité. La plaque tournante sera constituée par le secrétariat. Au moyen de coopérations et de partenariats ainsi que d'un travail de relations publiques intensifié, il positionnera l'allaitement maternel comme un aspect essentiel de la promotion de la santé et de la prévention primaire.

Je me réjouis d'avance de donner, avec votre soutien, un nouvel élan à cette plaque tournante au cours de l'année prochaine.

Ursula Zybach  
Présidente

# 1. BASES

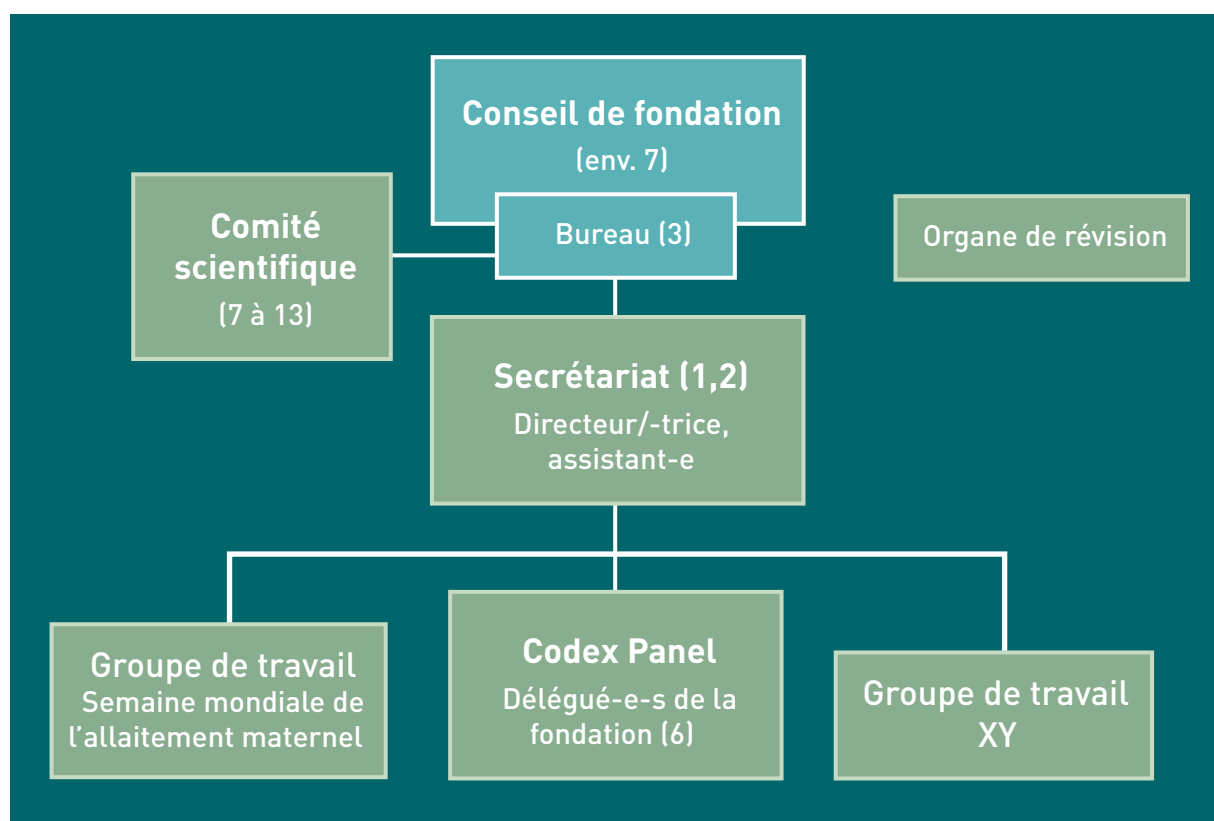
## 1.1 Fondation

La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel a été créée le 10 juillet 2000, dans le but de « promouvoir l'allaitement maternel en Suisse, notamment en fournissant à la population des informations indépendantes de tout produit et entreprise et en subventionnant certains projets concrets et non commerciaux et ce également dans le cadre de la promotion de la santé publique, afin de permettre à des enfants socialement plus faibles de prendre un bon départ dans la vie. » (Charte de fondation ; statuts, art. 2 But ; 10 juillet 2000)

La fondation a ses racines dans un groupe de travail de l'UNICEF qui s'était occupé de la mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé en Suisse. Durant la première décennie de son existence, la tâche première de la fondation consistait à organiser, sur mandat d'UNICEF Suisse, la certification des materni-

tés et maisons de naissance favorables à l'allaitement maternel dans notre pays. Elle va désormais se concentrer plutôt sur des domaines qui touchent aux processus à l'extérieur des hôpitaux. Afin de pouvoir continuer ses activités, la fondation a besoin d'acquérir continuellement des moyens financiers.

La fondation a son siège auprès de l'Office fédéral de la santé publique, à Köniz. Ses activités étant reconnues d'utilité publique, elle est exonérée d'impôts. Son secrétariat est doté de 120 pour cent de postes et emploie deux personnes. Les organes de la fondation regroupent des bénévoles ou des spécialistes qui travaillent pour un salaire réduit. Les membres du conseil de fondation exercent leur activité à titre bénévole.



Organigramme de la fondation

## 1.2 Allaitement maternel

---

La protection et la promotion de l'allaitement maternel répondent à une stratégie globale dont le but est de mettre en œuvre des mesures pour garantir une alimentation optimale des nourrissons et petits enfants. Cette initiative a été prise suite au constat que dans les années 1980 et 1990, le taux d'allaitement a baissé dans le monde entier tandis qu'un nombre toujours aussi élevé de nourrissons mouraient de dénutrition ou d'infections.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de nourrir les enfants exclusivement au sein pendant six mois et de poursuivre l'allaitement, tout en introduisant successivement d'autres aliments, jusqu'à l'âge de deux ans, voire plus. Cette recommandation est soutenue par la Société Suisse de Pédiatrie, qui précise toutefois que l'introduction individuelle d'aliments supplémentaires est possible et, dans certains cas, utile dès le cinquième mois de vie. Les avantages de l'allaitement maternel pour la santé des individus ainsi que l'importance qu'il revêt pour la santé publique sont également mentionnés dans les directives émises par les pédiatres européens et américains.

A court terme, l'allaitement réduit le risque d'infections (ORL, TGI), de maladies cardiovasculaires, de surpoids, de diabète du type 2, d'affections du système immunitaire et de cancer chez l'enfant. Il protège contre la mort subite du nourrisson (SIDS) et facilite le bonding. Puisque bon nombre d'hospitalisations peuvent être évitées grâce à l'allaitement, il contribue à réduire les coûts de la santé. C'est le meilleur aliment pour le bébé et une mesure adéquate de prévention primaire.

Les mères qui allaitent sont moins à risque de développer un cancer du sein ou du col de l'utérus et elles retrouvent plus rapidement leur poids normal. L'allaitement a également des effets positifs sur le lien entre mère et enfant et sur la perception du stress.

Les enquêtes sur la santé menées par l'Office fédéral de la statistique en 2002 et 2007 ont montré qu'au mieux la moitié des mères en Suisse suivent la recommandation de l'OMS. La fréquence de l'allaitement varie d'ailleurs fortement entre les régions linguistiques et selon le niveau de formation des femmes.

Deux études transversales sur l'alimentation des nourrissons, effectuées en 1994<sup>1</sup> et 2003<sup>2</sup> sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, ont permis d'analyser le taux d'allaitement en Suisse. La durée de l'allaitement a augmenté de manière significative au cours de cette période, mais somme toute, les recommandations de l'OMS n'ont pas été suivies de près. L'enquête de l'année 2003 a démontré que la durée de l'allaitement est réduite chez les jeunes mères, les mères avec un faible niveau de formation, les migrantes et les femmes avec une surcharge pondérale. Une mère sur quatre n'a reçu aucune information au sujet de l'allaitement avant l'accouchement. Quant aux autres, elles ont pour la plupart été instruites lors de cours de préparation à l'accouchement (26 %) ou par des personnes proches (24 %). Enfin, 7 % des mères ont déclaré ne pas avoir été informées sur l'alimentation des nourrissons après avoir accouché. Des conseils à ce sujet ont été donnés le plus souvent par des puéricultrices (68 %) et des médecins (47 %).

---

<sup>1</sup> Conzelmann-Auer C., Ackermann-Liebrich U. Frequency and duration of breastfeeding in Switzerland. *Soz.-Praeventivmed.* 1995;4396-398.

<sup>2</sup> Merten S., Dratva J., Ackermann-Liebrich U. Do Baby-Friendly hospitals influence breastfeeding duration on a national level ? *Pediatrics.* 2005;116:e702-e708.

### 1.3 Surveillance de la publicité, code de conduite

Dans le but de protéger l'allaitement maternel, l'OMS a émis un **Code international de commercialisation des substituts du lait maternel** en 1981.

En 1982 déjà, les fabricants suisses de préparations pour nourrissons ont signé le **Code de conduite des fabricants concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons** et se sont ainsi engagés de leur propre gré à faire preuve de prudence dans la commercialisation. Le respect de cet accord est surveillé par le **Codex Panel**, une commission paritaire dans laquelle sont représentés l'industrie et la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel. Chaque personne ou institution concernée par la protection de l'allaitement a le droit de dénoncer d'éventuelles infractions auprès du Codex Panel. Celui-ci examine ces cas mais n'a pas le pouvoir de prononcer des sanctions.

Avec les révisions de l'**Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels** et de l'**Ordonnance sur les aliments spéciaux** en 2008, les restrictions publicitaires les plus importantes ont été inscrites dans la loi fédérale. Elles ont désormais un caractère contraignant non seulement pour les fabricants mais également pour le commerce de gros et de détail et peuvent donner lieu à une action.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des champs d'application des diverses réglementations relatives aux restrictions publicitaires.

	Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'OMS (1981)	Code de conduite des fabricants concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons (1982, révisé en 2010)	Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels, art. 11a
Préparations pour nourrissons (0 à 12 mois)	x	x	x
Préparations de suite pour nourrissons (6 à 12 mois)	x	(x)	
Biberons et sucettes	x	(x)	
Tire-lait			

Champs d'application des mesures visant à restreindre la publicité

Le code de conduite suisse est plus restrictif que la loi fédérale en vigueur. De plus, il propose des mesures concrètes et contient, par exemple, une liste des slogans publicitaires admis et non admis. Les fabricants se sont déclarés prêts à reprendre en substance les dispositions concernant les préparations pour nourrissons également pour les préparations de suite. Vu qu'il y a toujours des infractions aux dispositions du code de conduite, la fondation s'engage pour qu'il reste en vigueur et que le Codex Panel poursuive ses activités. Elle fait valoir les arguments en faveur de la promotion de l'allaitement maternel dans cette commission.

## 1.4 Allaitement maternel et travail

Certaines femmes n'ont aucun problème d'allaiter en présence de tiers, d'autres préfèrent se retirer dans un endroit tranquille, et d'autres encore extraient le lait pendant le temps de travail. Quelle que soit sa préférence, chaque mère qui retourne au travail doit avoir la possibilité d'allaiter ou d'extraire le lait. Plusieurs dispositions de la loi suisse sur le travail sont à considérer :

- L'entreprise doit mettre à disposition un local où les mères allaitantes peuvent s'allonger et se reposer dans des conditions adéquates (art. 34 OLTr 3).
- Si la mère choisit d'allaiter dans l'entreprise, l'intégralité du temps nécessaire à l'allaitement est réputée comme temps de travail.
- Si la mère quitte la place de travail, la moitié du temps nécessaire à l'allaitement est considérée comme temps de travail (art. 60, al. 2 OLTr 1).
- Aucun rattrapage, ni antérieur, ni ultérieur, n'est dû pour le temps consacré à l'allaitement, qui n'est pas non plus imputé sur d'autres périodes de repos, comme par exemple les vacances (art. 35a, al. 2 LTr).
- Ne sont pas soumis à la loi sur le travail l'administration publique – les dispositions en vigueur relatives à l'allaitement sont pourtant semblables à la loi fédérale – et le secteur de l'agriculture. Les dispositions de la loi sur le travail ne sont pas non plus valables pour les cadres. Pour les détails, voir les articles 2 et 3 de la LTr.

Il serait souhaitable que chaque employeur se réjouisse de la grossesse d'une collaboratrice, qu'il accepte sans réserve son souhait d'allaiter le bébé et qu'il prévoie les mesures nécessaires à une réintégration sans problèmes, par exemple en mettant à disposition de la mère un local dans l'entreprise où elle peut allaiter. L'employeur peut ainsi l'encourager à faire face aux nouveaux enjeux et à trouver des solutions praticables. La relation de confiance qui sera établie pourra s'avérer précieuse par la suite si d'autres problèmes surviennent.





# 2. ACTIVITÉS EN 2012

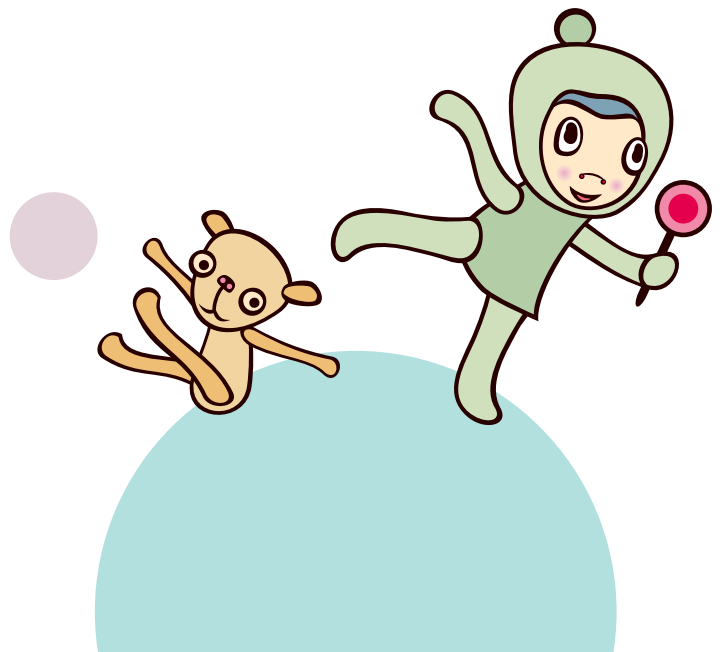
## 2.1 Politique de la santé

Objectif : La fondation est l'interlocuteur privilégié sur le plan national pour toutes les questions liées à la promotion de l'allaitement maternel. Elle se charge des tâches et des fonctions que les commissions nationales assument dans d'autres pays. En ce qui concerne la politique nationale de la santé, la fondation représente les acteurs œuvrant dans le domaine de l'allaitement maternel. Elle entretient également des contacts sur le plan international.

### **Ratification de la Convention numéro 183 de l'OIT sur la protection de la maternité**

L'initiative parlementaire, déposée par Liliane Maury Pasquier, concernant la ratification de cette convention a été adoptée par le Conseil national en septembre 2012, puis par le Conseil des Etats en décembre (avec 33 voix contre zéro et cinq abstentions). Les pauses d'allaitement seront désormais explicitement considérées comme temps de travail rémunéré. La fondation s'est engagée à fond pour le succès de cette initiative. C'est un pas important vers une meilleure sécurité juridique dans ce domaine en Suisse.

Le **Codex Panel** s'est réuni à deux reprises au cours de l'année sous revue. Il a discuté de plusieurs contestations concernant la publicité dans des revues grand public. Une liste de contrôle à l'intention des pharmacies et drogueries a été élaborée qui présente les restrictions publicitaires pour le commerce de détail et donne des instructions pratiques. Le Codex Panel s'est en outre penché sur les cas où des préparations pour nourrissons sont remises à un prix réduit aux familles dans le besoin. Le slogan publicitaire « A l'exemple du lait maternel » a suscité de vives critiques en Allemagne ; une plainte pour indication fallacieuse a néanmoins été rejetée par un tribunal de première instance. Le Codex Panel a longuement discuté de l'utilisation de cette expression, jusqu'alors admise en Suisse. Suite à la décision du tribunal allemand, il a décidé de maintenir le statu quo, mais de suivre de près les évolutions sur le plan international et d'adopter automatiquement d'éventuelles modifications. De plus, il a été décidé à l'unanimité de ne pas autoriser l'utilisation du slogan « Proche du lait maternel ».



Objectif : La fondation est soutenue par les principales organisations qui s'emploient pour la promotion de l'allaitement maternel. Elle développe des stratégies qui servent de base pour le travail des organisations membres. Elle initie des projets de recherche.

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, la fondation a organisé deux **symposiums pour experts et expertes**. Les sages-femmes, puéricultrices, consultant·es en lactation IBCLC et LLL et membres du personnel soignant qui ont participé à ces journées se sont montrés très intéressés et en ont tiré de précieux enseignements pour leur travail au quotidien. Promotion Santé Suisse, le CHUV, les HUG et Ardo medical ont apporté un soutien financier à ces deux manifestations.

Le symposium qui a eu lieu au CHUV à Lausanne a été organisé en collaboration avec la **Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV)**. Il a débuté avec la retransmission en direct d'une conférence tenue à Trieste par le docteur **Adriano Cattaneo**, épidémiologue renommé qui travaille entre autres pour l'OMS. En s'appuyant sur les preuves scientifiques, il a évoqué le rapport entre allaitement et prévention de l'obésité. **Silvia Honigmann**, professeure à la Haute école spécialisée bernoise et membre de la commission consultative, a ensuite mis l'accent sur les différences entre le lait maternel et les produits de substitution industriels. Une étude sur l'utilisation de préparations pharmaceutiques comme galactogogues en Suisse, réalisée actuellement au CHUV, a été présentée par la pharmacienne **Ursula Winterfeld**. Le docteur **Beat Brüscheiler** de la division Sécurité alimentaire de l'OFSP a parlé du développement et de l'influence des contaminants dans le lait maternel. Inspirée de cette conférence hautement intéressante, la fondation a rassemblé les recommandations de l'OFSP sur une fiche informative qui peut être téléchargée sur son site Internet. La docteur **Franziska Pfister**, spécialiste en sciences naturelles de l'environnement et enseignante à la Haute école spécialisée bernoise, a analysé pour la première fois les effets de l'allaitement maternel sur les émissions de CO<sub>2</sub>. Si l'allaitement génère significativement moins d'émissions que l'alimentation au biberon, il faut toutefois relever qu'on parle ici de petites quantités d'énergie.

Lors du deuxième symposium, qui s'est tenu au Volkshaus de Zurich, la docteur **Anke Weissenborn** du Bundesinstitut für Risikobewertung à Berlin a mis en évidence les avantages que l'allaitement et le lait maternel présentent pour la santé. La conférence de **Thierry Hennet**, professeur de biologie humaine à l'Institut de physiologie de l'Université de Zurich, a suscité un vif intérêt. Il a parlé de l'importance des oligosaccharides qu'on trouve en grand nombre dans le lait maternel et présenté les résultats pas encore publiés de ses recherches actuelles. Beat Brüscheiler et Franziska Pfister ont tenu leurs conférences également à Zurich.

La cinquième **journée de mise en réseau** des programmes d'action cantonaux « Poids corporel sain », tenue le 5 juin à Berne, a donné lieu à des contacts enrichissants avec divers représentants et représentantes des cantons mais également avec la responsable du projet allemand « Gesund ins Leben ». Ce dernier met en réseau toutes les organisations spécialisées du domaine de la jeune enfance. Il en a résulté entre autres des recommandations communes au sujet de l'allaitement. Lors de la manifestation à Berne, la nouvelle stratégie de la promotion de l'allaitement maternel en Allemagne a été présentée. L'un de ses points forts est l'élaboration de matériel d'information qui s'adresse spécifiquement aux pères.

Comme dans les années précédentes, la fondation était présente aux journées d'étude de l'Association des infirmières HMP et de santé publique et au **congrès national des sages-femmes**. Pour la première fois, elle a tenu un stand lors du **congrès annuel de la Société Suisse de Pédiatrie** et du **congrès national de la Société Suisse de Nutrition**. La fondation remercie toutes ces associations pour avoir mis à disposition gratuitement les emplacements.

## 2.3 Communication

Objectif : La fondation distribue régulièrement des informations au grand public et recueille des données et des informations relatives à l'allaitement maternel.

### Semaine mondiale de l'allaitement maternel

La campagne commune dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2012, a été placée sous le thème « **Allaiter – le meilleur aussi pour l'avenir** ». L'attention du public a été attirée sur les effets positifs de l'allaitement pour la santé et l'environnement. Encore une fois, la fondation a pu compter sur l'excellente coopération avec l'Association suisse des infirmières HMP et de santé publique, la Fédération suisse des sages-femmes, la Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique et La Leche League Suisse. Pour cette année, la conception du matériel publicitaire a été confiée à la graphiste et illustratrice renommée Judith Zaugg de Berne. Plus de 10 000 affiches et cartes postales en trois langues nationales ont été distribuées à la population. La campagne a trouvé un écho réjouissant dans les médias régionaux pendant toute la semaine. Des organisations partenaires et des comités locaux ont mis en place des activités sur les plans communal et régional. La campagne a bénéficié du soutien financier d'Ardo medical et de la fondation Promotion Santé Suisse.

### Allaitement et travail

La fondation a élaboré une nouvelle fiche informative ainsi qu'une check-list pour les femmes qui souhaitent continuer à allaiter, voire extraire le lait, après avoir repris le travail rémunéré. Une autre fiche à ce sujet et une check-list concernant l'aménagement d'un espace allaitement à l'entreprise s'adressent aux employeurs. Toutes ces informations peuvent être téléchargées du site Internet de la fondation. Cette dernière a en outre conseillé une grande entreprise du secteur des télécommunications qui prévoyait d'aménager des espaces allaitement.

La **brochure** « Allaiter – pour bien démarrer dans la vie », très appréciée par le public, est disponible en dix langues : albanais, allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais, serbe/croate, tamoul et turc. Chaque année, près de 87 000 brochures sont distribuées gratuitement. A titre de comparaison : environ 85 000 accouchements par an sont enregistrés en Suisse.



**mamamap.ch**

Logo mamamap, [www.mamamap.ch](http://www.mamamap.ch)

### mamamap

Ce répertoire gratuit d'espaces allaitement publics a été lancé par la fondation. En constante évolution, il est actuellement disponible en tant que site Internet, Web App et native App pour iPhone et Android. Les utilisateurs et utilisatrices ont la possibilité de trouver facilement et rapidement des espaces allaitement, s'informer sur leurs particularités, donner du feedback et signaler de nouveaux espaces. Les mères et les enfants doivent avoir le sentiment d'être les bienvenus en ces endroits. Les droits relatifs à mamamap sont détenus conjointement par la fondation et l'initiatrice du projet **Alexandra Javor**, sage-femme à Wabern près de Berne. Un comité de patronage formé des membres du parlement **Barbara Schmid-Federer** (PDC, ZH), **Dr Ignazio Cassis** (PRD, TI) et **Dr Jean-Christophe Schwaab** (PS, VD) ainsi que de **Lucia Floris**, professeure à la Haute Ecole de Santé Vaud, offre son soutien au projet. Des contributions financières ont été apportées par la Ligue suisse contre le cancer, Concordia Assurance suisse de maladie et accidents, la Croix-Rouge suisse, Helsana Assurances et Pour-cent culturel Migros.

# Allaiter

## le meilleur aussi pour l'avenir



Fondation suisse pour la  
Promotion de l'Allaitement maternel



 ARDO

 Promotion Santé  
Suisse

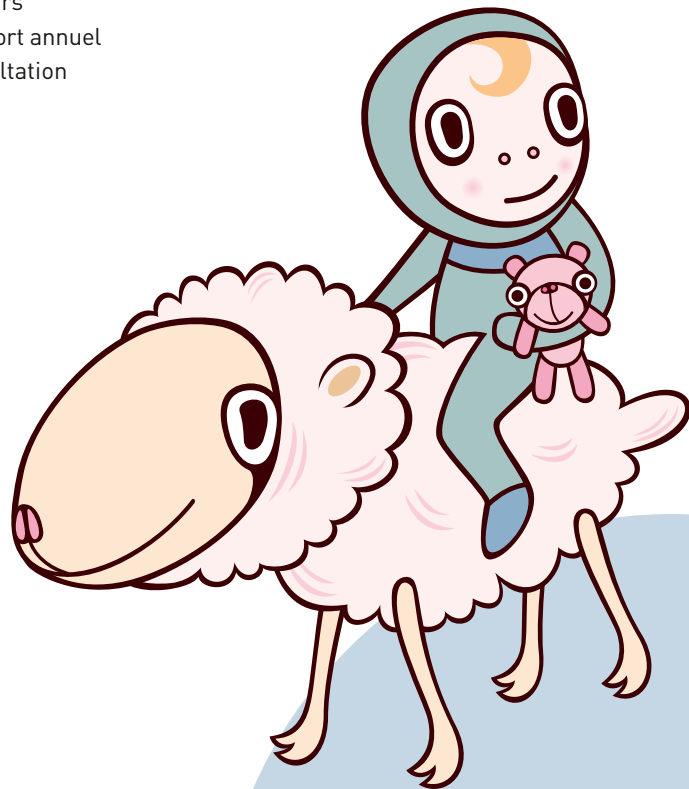
## 2.4 Gestion de la fondation

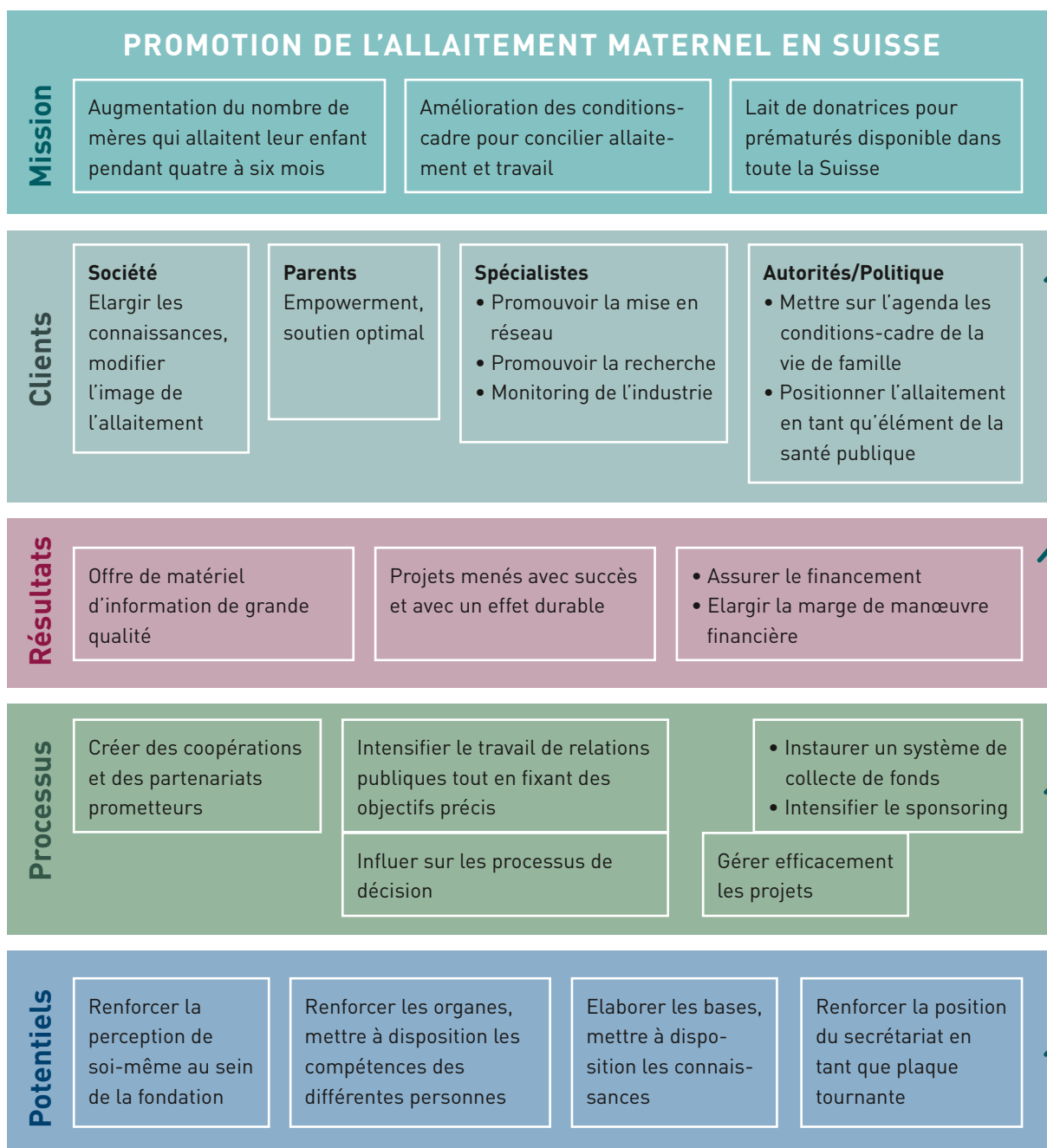
---

Objectif : La fondation assure un financement suffisant qui lui permet de promouvoir de manière optimale l'allaitement maternel sur le plan national. Elle veille à améliorer la qualité de sa direction opérationnelle.

### Stratégie 2013

En avril 2012, le conseil de fondation a organisé un atelier, dirigé par Steffen Bethmann du Centre for Philanthropy Studies de l'Université de Bâle et destiné à l'élaboration d'un nouveau programme de travail. Les participants sont arrivés à la conclusion qu'il est indispensable de développer une **nouvelle stratégie** pour la fondation qui tiendra compte en particulier des aspects acquisition de fonds et composition des organes. Un groupe de travail constitué par la suite a présenté un projet de stratégie en automne 2012. Ce projet décrit la perception de soi-même et le cadre d'action stratégique de la fondation et regroupe les objectifs partiels, basés sur les quatre dimensions de la Balanced Scorecard, sous forme d'une carte stratégique (voir figure). Parmi les mesures les plus importantes, il faut citer la réduction du nombre de membres du conseil de fondation ainsi qu'une plus forte position du comité scientifique (jusqu'alors commission consultative). A l'heure où ce rapport annuel est rédigé, le projet se trouve encore en consultation auprès des membres fondateurs.





Projet d'une carte stratégique pour la fondation

Le développement de conditions propices à un financement durable restera l'une des tâches majeures afin d'assurer l'avenir de la fondation. Des efforts considérables devront être fournis par le conseil de fondation, la commission consultative et la direction opérationnelle.

# 3. ORGANES ET GROUPES DE TRAVAIL

## 3.1 Conseil de fondation et bureau

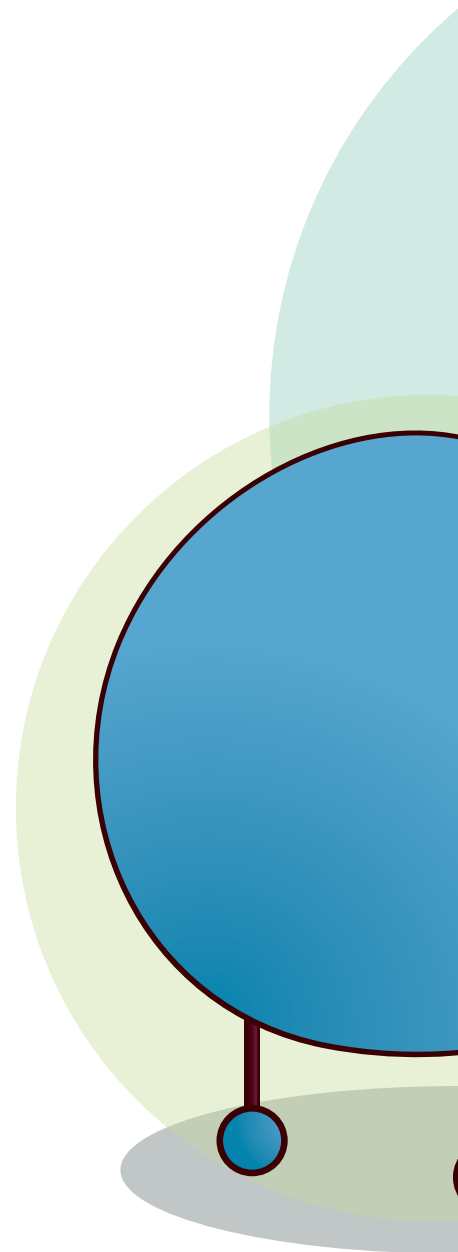
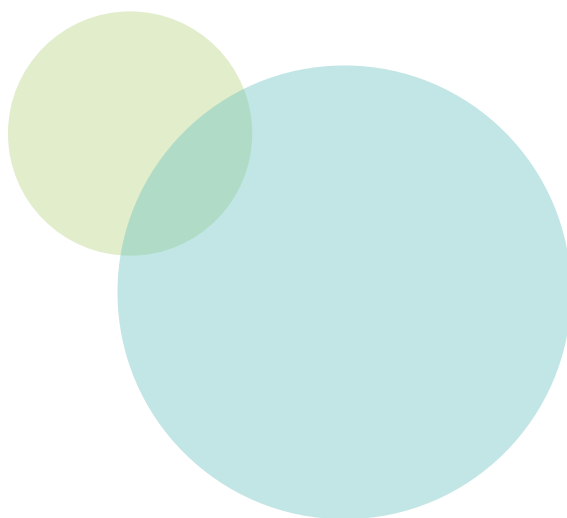
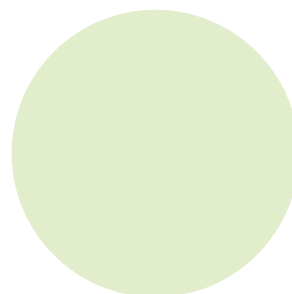
---

Le conseil de fondation s'est réuni à trois reprises au cours de l'année sous revue. Il a notamment entamé le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie et approuvé le rapport annuel et les comptes 2011 ainsi que le budget et la planification annuelle 2013.

**Eva-Maria Kammermann** en tant que représentante de Concordia Assurance suisse de maladie et accidents et **Therese Röthlisberger**, déléguée par l'Association suisse des consultantes en lactation IBCLC, ont été élues au conseil de fondation. Elles succèdent à Nicole Guggisberg et Verena Marchand.

Le bureau accompagne la direction opérationnelle et veille à ce que les décisions du conseil de fondation soient exécutées. Il s'est réuni à quatre reprises en 2012.

Le conseil de fondation a créé un **groupe de travail Stratégie** dont les membres sont Clara Bucher, PD Dr Nicole Bürki, Annemarie Gluch, Dr Katharina Quack, Elisabeth Schneider, Dr Christine Aeschlimann et Ursula Zybach, présidente. Au cours de deux réunions, ce groupe de travail a élaboré la nouvelle stratégie.



### 3.2 Commission consultative

La commission consultative a pour mission de conseiller et soutenir le conseil de fondation, le bureau et le secrétariat. Elle s'est réunie une fois au cours de l'année sous revue.

En collaboration avec la Société Suisse de Pédiatrie, la commission a instauré un groupe de travail qui s'occupe du sujet controversé **Allaitement et lit partagé (Bed-Sharing)**. Lors de deux réunions, organisées et dirigées par la fondation, ce groupe de travail s'est penché sur la littérature scientifique actuelle concernant ce sujet. De premiers résultats devraient être présentés au cours de l'année 2013.

La commission consultative a en outre apporté son soutien lors de l'élaboration des nouvelles fiches et check-lists au sujet allaitement et travail.





# 4. FINANCES

## 4.1 Compte des pertes et profits 2012

	2012	2011
	CHF	CHF
<b>RECETTES</b>		
Recettes découlant de projets	222'856.11	240'029.41
Subventions de fonctionnement	133'955.00	143'277.73
Revenu financier	513.13	73.49
<b>Total des recettes</b>	<b>357'324.24</b>	<b>383'380.63</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Dépenses pour projets	136'361.97	207'834.15
Charges de personnel	164'859.50	144'511.88
Charges administratives secrétariat	59'430.00	69'083.81
Amortissements	3'114.00	3'114.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>363'765.47</b>	<b>424'543.84</b>
<b>Résultat</b>	<b>-6'441.23</b>	<b>-41'163.21</b>

## 4.2 Bilan 2012

	2012	2011
	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>		
Liquidités	180'074.47	219'873.57
Créances	36'409.60	25'480.50
Autres créances	171.03	241.35
CC LPP Zurich Assurances		0
Comptes de régularisation actifs	15'833.80	2'991.40
<b>Total actifs circulants</b>	<b>234'188.80</b>	<b>252'986.82</b>
Mobilier	11'014.50	14'128.50
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>11'014.50</b>	<b>14'128.50</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>245'203.30</b>	<b>267'115.32</b>
<b>PASSIFS</b>		
Dettes	951.36	3'722.15
Comptes de régularisation passifs	2'000.00	14'700.00
<b>Total capital étranger</b>	<b>2'951.36</b>	<b>18'422.15</b>
Capital de fondation au 1.1.	248'693.17	289'856.38
Perte	-6'441.23	-41'163.21
<b>Capital de fondation au 31.12.</b>	<b>242'251.94</b>	<b>248'693.17</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>245'203.30</b>	<b>267'115.32</b>

### 4.3 Rapport des vérificateurs des comptes



KBT REVISIONS AG

A l'Assemblée Générale de la  
**Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel**  
 3007 Bern

Zurich, 25 March 2013

#### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

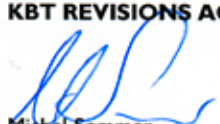
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la **Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**KBT REVISIONS AG**

  
 Michel Sommer  
 Expert-comptable diplômé  
 (Reviseur responsable)

  
 Felix Kleiber  
 Expert-comptable diplômé

#### Annexes:

- Comptes annuels 2012 (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

**KBT REVISIONS AG**

Zimmergasse 16, P.O. BOX 1519, CH-8032 Zürich  
 Tel. +41 44 250 40 60. Fax +41 44 250 40 61  
 zurich@kbt.ch, www.kbt.ch

Mitglied der Treuhänd  Kammer

## 4.4 Soutien financier

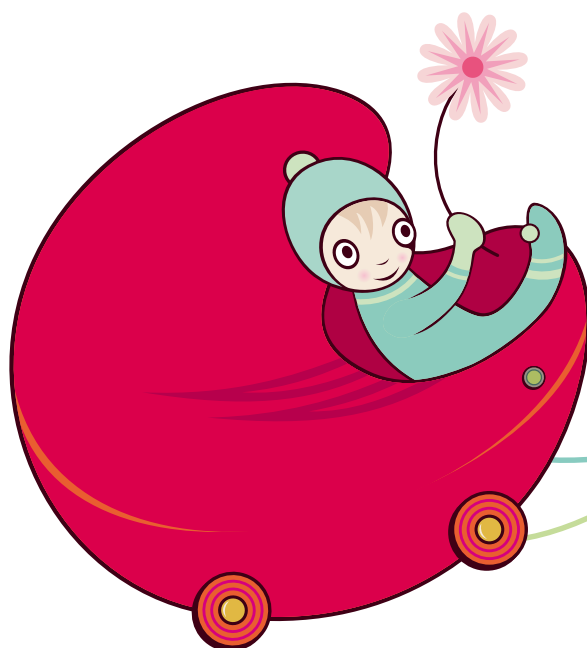
Les organisations et entreprises mentionnées ci-après ont soutenu la fondation durant la période sous revue en lui accordant des subventions de fonctionnement ou en finançant certains projets :

Antistress SA  
Ardo medical SA  
Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux  
Association suisse des consultantes en lactation IBCLC  
Association suisse des infirmières HMP et de santé publique  
Comité suisse pour l'UNICEF  
Concordia Assurance suisse de maladie et accidents SA  
Croix-Rouge suisse  
CSS Assurance  
Fédération suisse des sages-femmes  
Fondation SANA  
Helsana Assurances SA  
La Leche League Suisse  
Ligue suisse contre le cancer  
Migros pour-cent culturel  
Promotion Santé Suisse  
Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique

Les cantons et communes suivants ont aidé à financer les projets de la fondation :

Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Zoug ; communes d'Olten et de Sierre.

La fondation tient à remercier tous les donateurs pour leur précieux soutien.



# 5. PERSPECTIVES

---

Les tâches mentionnées ci-après revêtiront une importance particulière au cours de l'année 2013.

## **Approbation et mise en pratique de la nouvelle stratégie**

Une fois la procédure de consultation auprès des membres fondateurs terminée, la nouvelle stratégie devrait être approuvée par le conseil de fondation au cours du printemps 2013. Ensuite, les membres des organes seront élus et la stratégie sera mise en pratique. Le financement des activités de la fondation restera néanmoins l'un des objectifs prioritaires du conseil de fondation.

## **Bande dessinée**

La fondation prévoit d'éditer une bande dessinée en collaboration avec Kati Rickenbach, dessinatrice et illustratrice renommée. De manière décontractée et ludique, les femmes qui accouchent pour la première fois recevront des informations essentielles et des conseils pratiques au sujet de l'allaitement maternel. En se penchant sur ces questions suffisamment tôt, elles auront la possibilité de décider en connaissance de cause. L'opuscule aura également pour but de réduire la pression sur les femmes et de montrer que l'allaitement est cool et loin d'être démodé.

## **Nouvelle édition du guide pour les parents de prématurés**

Le lait maternel est un élément particulièrement important dans l'alimentation des prématurés et nouveau-nés malades. Il est prévu de publier une édition revue et corrigée du guide écrit à ce sujet par les consultantes en lactation Kerri Frischknecht et Franziska Egli.

## **Remaniement du site Internet**

Le remaniement du site Internet de la fondation a pour but d'actualiser les faits scientifiques concernant l'allaitement et les réponses aux questions fréquemment posées et de faciliter leur recherche.





# 6. POINTS DE VUE

## 6.1 Concilier allaitement maternel et fonction dirigeante à l'entreprise

### Interview avec Betina Balitzki, Head of Diversity chez Swisscom

L'interview a été menée par Sara Ferraro.



**Les mères qui travaillent chez Swisscom n'ont pas besoin de se rendre aux toilettes pour allaiter ou extraire le lait. Depuis septembre 2012, elles bénéficient d'espaces allaitement confortables, munis d'une prise de courant. Cela fait partie du Diversity Management<sup>1</sup> que ce fournisseur de services de télécommunication pratique : les capacités et connaissances spécifiques de tous les collaborateurs et collaboratrices sont mis au service de l'entreprise, quels que soient leur sexe, leur âge et leur origine. Quelles sont les conséquences sur la vie professionnelle au quotidien et sur les chances de carrière des mères ?**

<sup>1</sup> Diversity Management – gestion de la diversité au sein de l'entreprise  
Grâce au Diversity Management, l'entreprise peut tirer bénéfice des caractéristiques individuelles de tous les collaborateurs et collaboratrices. La diversité n'est pas seulement tolérée mais on essaie plutôt de la mettre au profit de l'entreprise. Le Diversity Management a pour objectifs de créer une ambiance générale qui favorise la productivité, d'empêcher la discrimination des minorités et de contribuer à l'égalité des chances.

(Source : Wikipedia.de ; voir également [www.swisscom.com/diversity](http://www.swisscom.com/diversity))

### **Madame Balitzki, que signifie l'allaitement maternel pour vous ?**

Je suis partisane de l'allaitement et j'ai nourri mes deux enfants au lait maternel pendant des mois. Extraire le lait plusieurs fois par jour et en congeler une partie a toutefois été éprouvant. Il faut vraiment être convaincu du bénéfice pour réussir. Heureusement, j'ai toujours été soutenue par mon mari, surtout quand, après six mois, j'ai repris mon activité dans une fonction dirigeante à plein temps.

### **Comment avez-vous eu l'idée de mettre sur pied des espaces allaitement dans votre entreprise ?**

Mes propres expériences m'ont montré que les espaces allaitement répondent à un besoin. Il n'est pas tolérable qu'une mère doit nourrir son enfant dans les toilettes. Et d'un point de vue économique, il vaut mieux que les femmes allaitent ou extraient le lait à l'entreprise au lieu de rentrer chez eux pendant les pauses d'allaitement. Notre site de Worblaufen dispose d'une crèche interne. Les mères qui travaillent dans le bâtiment sont appelées par les animatrices si leur enfant a faim. Mais ça, c'est plutôt du luxe pour mamans et bébés ! (elle sourit)

### **De quelle infrastructure disposent les espaces allaitement ici à Berne ?**

Nous avons déjà des salles de repos avec un lit, des coussins, un lavabo, du savon, du matériel de premier secours et une prise de courant. Elles sont maintenant munies d'une enseigne montrant un symbole pour l'allaitement et l'inscription « Ne pas déranger, s.v.p. ». Nous ne tenons pas de statistiques quant à l'utilisation de ces espaces allaitement. L'important est que l'offre existe et qu'elle soit facilement accessible aux jeunes mères qui veulent allaiter.

**Vous avez mentionné le fait que vous avez continué à occuper une position dirigeante après la naissance de vos enfants. Cela n'est pas évident.**

Effectivement, ça n'a pas toujours été facile. Surtout en Suisse alémanique, une mère qui travaille à plein temps se voit souvent confrontée à des reproches. Par contre, il est généralement mieux accepté en Suisse romande qu'une femme essaie de concilier carrière professionnelle et vie de famille. En ce qui concerne ma relation avec les enfants, il m'importe de leur inspirer le sentiment que je suis proche d'eux et que je pense à eux même si je suis absent, par exemple en déposant de petits billets avec de bons vœux dans leurs boîtes à goûter.

**Quelle est la position de votre employeur au sujet des mères dans les fonctions dirigeantes ?**

Les collaborateurs et collaboratrices du domaine stratégique de Swisscom bénéficient d'une certaine flexibilité. J'ai la possibilité de travailler à la maison ou de partir avant l'heure si je dois, par exemple, accompagner les enfants aux cours de musique ou de ballet.

**On entend souvent dire qu'une entreprise n'a pas intérêt à engager des femmes d'âge fécond.**

Tout au contraire : c'est une nécessité économique pour une entreprise moderne de répondre aux souhaits des mères. Elle risque de perdre une somme considérable de connaissances et de savoir-faire si les femmes hautement qualifiées abandonnent leur carrière. Consciente de ce fait, Swisscom figure parmi les sponsors de « Generation CEO », une organisation qui donne une voix aux femmes occupant des fonctions dirigeantes et les met en réseau. Il est très important d'encourager les jeunes femmes à envisager une carrière, par exemple en suivant une formation d'ingénieur ou d'informaticienne. Concrètement, Swisscom s'est fixé l'objectif à moyen terme d'augmenter à vingt pour cent la proportion de femmes parmi les cadres ; actuellement, elle est d'environ douze pour cent. Cet objectif figure d'ailleurs dans notre rapport annuel.

**Qu'en est-il des mères et pères qui ne font pas partie des cadres mais qui souhaitent concilier vie professionnelle et vie de famille ? Peuvent-ils compter sur le même soutien ?**

Swisscom accorde une grande importance à la conciliation et l'équilibre entre vie professionnelle et vie

privée de ses collaborateurs et collaboratrices. Toutes les jeunes mères bénéficient d'un congé de maternité pleinement rémunéré pendant seize semaines. Un congé de paternité pleinement rémunéré de dix jours est accordé aux jeunes pères. Nous soutenons également nos collaborateurs et collaboratrices qui cherchent une place dans une crèche locale. Si la situation le permet, il est possible de travailler à temps partiel. Il faut toutefois relever que les jeunes parents ne sont pas les seuls à faire appel à la flexibilité de l'employeur. Je peux citer ici l'exemple d'un apprenti qui a réduit son volume de travail afin de pouvoir s'occuper de son frère gravement malade.

**Que fait l'entreprise pour répondre à ses propres exigences ?**

Swisscom est membre de « Diversity Roundtable », un réseau auquel participent Nestlé, Credit Suisse, les CFF, Novartis, UBS, AXA Winterthur, La Poste et d'autres grandes entreprises suisses. Il sert de plateforme pour discuter des sujets liés à la diversité lors de colloques d'experts, pour échanger les expériences et pour sensibiliser les cadres aux différents aspects de la diversité. Les entreprises et l'Etat sont appelés à coopérer afin de créer des conditions-cadre propices à la conciliation entre carrière professionnelle et vie de famille.

**Quelle influence a le Diversity Management sur le quotidien professionnel ?**

Depuis un certain temps, nous proposons des « Learning Lunches » pendant les pauses de midi. Au cours de ces réunions, des sujets concernant la diversité sont traités, comme par exemple le langage corporel dans différentes cultures. Des apprentis ont récemment organisé un cours sur les technologies d'information destiné aux personnes plus âgées. Si la diversité est judicieuse d'un point de vue économique, elle contribue également à une ambiance de travail humaine et améliore la qualité de vie et de travail de tous les collaborateurs et collaboratrices.

**Données personnelles**

Betina Balitzki, Head of Diversity chez Swisscom, est née en 1967. Elle a terminé ses études à l'université de La Hague aux Pays-Bas avec un MBA. Elle est mariée depuis 2006 et a deux enfants, âgés de quatre et sept ans.



## 6.2 Une empreinte digitale dans le lait maternel

### Interview avec le professeur Thierry Hennet de l'Université de Zurich

L'interview a été menée par Sara Ferraro.



**Le lait maternel fournit au nourrisson de nombreux facteurs de protection, comme par exemple les oligosaccharides. Même si ces molécules de sucre complexes ne peuvent être directement digérées et assimilées par le nourrisson, elles le protègent contre les infections et peut-être également contre les allergies et le surpoids. Le professeur Thierry Hennet, spécialiste en biologie humaine, nous apprend plus sur ces substances mystérieuses et ses recherches actuelles.**

#### Monsieur le professeur, qu'est-ce qui vous intéresse au lait maternel et aux oligosaccharides ?

Je fais des recherches en glycobiochimie, c'est-à-dire que j'étudie des sucres complexes, comme par exemple les oligosaccharides, et leurs effets sur les cellules et les organismes. Ce qui est surprenant, c'est que les oligosaccharides sont contenus dans le lait maternel mais ne peuvent être digérés par l'organisme humain. Il est donc évident qu'ils doivent remplir une autre fonction. Le concept de la lactation est particulièrement fascinant. En plus de la nourriture, le bébé reçoit un sentiment de sécurité et de proximité. En tant que père de deux enfants, je parle ici par expérience.

#### A quoi servent donc les oligosaccharides ?

Ils se trouvent dans chaque cellule, également dans les bactéries et les virus. On peut les décrire comme une sorte de « gardiens » qui transmettent des signaux et décident si une certaine substance peut entrer dans la cellule ou non. Par exemple, de nombreux virus se fixent à leurs cellules hôtes au moyen d'oligosaccha-

rides. Notre système immunitaire, par contre, a la capacité de reconnaître certains agents pathogènes par les oligosaccharides qu'ils contiennent.

#### Les oligosaccharides du lait maternel renforcent donc le système immunitaire du nourrisson ?

Oui, mais d'une façon indirecte. Ces sucres complexes exercent une action qu'on appelle co-stimulante. Les « cellules gardiennes » du système immunitaire sont stimulées par le contact avec les oligosaccharides. Elles sont alors plus « attentives » et apprennent à reconnaître, par exemple, des sucres étrangers sur les bactéries. Leur réaction aux oligosaccharides étrangers devient ainsi plus prompte et plus vigoureuse. Dans l'intestin, les cellules gardiennes entrent en contact avec les oligosaccharides du lait maternel avant de circuler à travers tout le système lymphatique. Cela pourrait expliquer le fait que les enfants allaités souffrent moins souvent d'infections des voies respiratoires ; des recherches sont encore en cours.

#### Est-ce également la raison pour laquelle les maladies gastro-intestinales sont moins fréquentes et moins graves chez les enfants allaités ?

Oui, mais il faut considérer ici un autre élément. Les oligosaccharides sont également la nourriture de bactéries intestinales qui ont un rôle de protection. L'intestin d'un nouveau-né est pratiquement stérile. Diverses sortes de bactéries s'y installent progressivement en fonction des influences auxquelles le nourrisson est exposé. Or, les oligosaccharides contenus dans le lait maternel favorisent la croissance des bactéries utiles et entravent celle des bactéries nocives.

#### Les allergies sont également liées au système immunitaire. Est-ce que les oligosaccharides jouent un rôle dans leur développement ?

De manière un peu simplifiée, on peut dire que le système immunitaire a deux possibilités de réagir contre un agent pathogène. La première, appelée Th1, déclenche des mécanismes cytotoxiques à médiation cellulaire et permet une réaction rapide aux infections. Lors de la réponse Th2, la production d'anticorps est stimulée, parmi lesquels les anticorps IgE qui provoquent des allergies. On suppose que les personnes qui présentent plus souvent les réponses Th2 ont une plus forte tendance à développer des allergies et à produire des anticorps « nocifs » qui réagissent aux allergènes. Or, il est possible que les oligosaccharides

---

favorisent la réponse immunitaire Th1 et contribuent ainsi à réduire le risque d'allergies. Nous sommes en train de faire des recherches sur cette hypothèse.

**Notre poids corporel dépend également du métabolisme et des fonctions intestinales. Les oligosaccharides réduisent-ils le risque de surpoids ?**

C'est une question intéressante. Le métabolisme énergétique est étroitement lié à la flore intestinale ; nous supposons donc qu'une relation avec le surpoids et le diabète mellitus existe. De nombreux groupes de recherche s'occupent actuellement de ce sujet. On a réussi à produire des oligosaccharides en quantités suffisantes pour la première fois il y a quelques années. Ainsi, on a la possibilité de faire des tests avec des adultes auxquels on donne des oligosaccharides en tant que complément alimentaire. Leur poids ainsi que d'autres marqueurs biologiques, par exemple le taux de sucre sanguin, sont contrôlés à intervalles réguliers.

**Les habitudes alimentaires, le climat et les agents pathogènes diffèrent d'une région du monde à l'autre. On pourrait supposer que ces facteurs influent sur la teneur en oligosaccharides du lait maternel.**

Etonnamment, cela n'est pas le cas. On n'a trouvé aucune relation avec le pays d'origine, l'état de santé ou le mode de vie des mères. Par contre, il semble que les groupes sanguins y jouent un rôle. La composition en oligosaccharides est déterminée génétiquement et diffère donc d'une mère à l'autre, comparable à l'empreinte digitale.

**Qu'en est-il de l'âge du bébé ? Après un certain temps, celui-ci commence à explorer le monde en utilisant sa bouche. L'intestin aura alors besoin de soutien pour parer aux infections.**

Effectivement, la composition du lait change au cours de la période de lactation, mais on n'a pas réussi à en déterminer la cause. D'une part la concentration en oligosaccharides diminue avec le temps, d'autre part, les molécules deviennent de plus en plus complexes. Un litre de lait maternel contient en moyenne cinq à dix milligrammes d'oligosaccharides. D'ailleurs, il y a également des substances antibiotiques dans le lait maternel qui protègent contre les infections.

**D'où proviennent les oligosaccharides du lait maternel ?**

Certaines enzymes des glandes mammaires peuvent synthétiser ces sucres spéciaux. De tels enzymes se

trouvent dans toutes les parties du corps où elles produisent les oligosaccharides pour les surfaces des cellules. En général, ces molécules de sucre sont liées à des lipides ou des protéines, seul dans le lait maternel elles sont présentes sous forme dissoute.

**Est-ce que le lait maternel de tous les mammifères contient des oligosaccharides ?**

J'ai déjà évoqué le fait que plusieurs substances contribuent à la défense contre les agents pathogènes. Dans le lait maternel des souris, par exemple, on trouve de nombreux anticorps. Chez les êtres humains, certains anticorps sont transférés au fœtus déjà pendant la grossesse, le lait maternel n'en contient que peu. Les oligosaccharides sont rares dans le lait des vaches, on peut par contre en distinguer plusieurs types dans celui des primates. Le plus grand nombre d'oligosaccharides et aussi les structures les plus complexes se trouvent dans le lait maternel humain. Des recherches sont en cours dans le but de déterminer si ces différences sont dues à la structure du placenta, la durée de la gestation ou le nombre de fœtus par grossesse. Chaque espèce de mammifères semble avoir ses propres stratégies pour renforcer la défense immunitaire des nouveau-nés.

**Il y aura toujours des nourrissons qui dépendent d'aliments de substitution. Est-ce qu'on pourra un jour produire des oligosaccharides pour eux ?**

C'est bien possible. Il faut cependant tenir compte du fait que le lait maternel contient jusqu'à deux cent oligosaccharides différents. La synthèse de ces molécules très complexes est difficile et coûteuse. On ne sera jamais en mesure de produire une exacte copie du lait maternel, mais on peut certainement améliorer la qualité des substituts.

**Données personnelles**

Thierry Hennet a 47 ans, il est marié et père de deux fils adultes. Professeur à l'Université de Zurich et spécialiste en biologie humaine, il dirige un groupe de recherche formé de dix à quinze personnes. L'équipe travaille sur différents thèmes ayant trait aux sucres complexes ; l'un des points forts est la lactation. En plus de son travail de recherche, le professeur Hennet soigne les contacts avec d'autres universités et il se charge de l'enseignement et de la supervision de travaux de master et de thèses de doctorat.



---

## SECRETARIAT

Dr Christine Aeschlimann Guggisberg	Directrice
Alice Obrecht (jusqu'en nov. 2012)	Assistante à la direction
Judith Lucy (depuis déc. 2012)	Assistante à la direction

---

## COMMISSION CONSULTATIVE

### Présidente

Prof. Dr med. Irene Hösli	Hôpital universitaire de Bâle
---------------------------	-------------------------------

### Membres

Prof. Dr med. Christian P. Braegger	Société Suisse de Pédiatrie
Sophie Eifler-Menk	Fédération suisse des sages-femmes
Prof. Silvia Honigmann	Association suisse des diététiciens et diététiciennes diplômés
Verena Marchand	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC
Silvia Marwik	La Leche League Suisse

### Membres avec voix consultative

Dr Christine Aeschlimann Guggisberg	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Prof. Dr med. Elisabeth Zemp-Stutz	Swiss TPH, Université de Bâle

---

## GROUPE DE TRAVAIL STRATÉGIE

Ursula Zybach	Présidente
Dr Christine Aeschlimann Guggisberg	Directrice
Clara Bucher	Membre du conseil de fondation
PD Dr Nicole Bürki	Membre du conseil de fondation
Annemarie Gluch	Membre du conseil de fondation
Dr Katharina Quack Lötscher	Membre du conseil de fondation
Elisabeth Schneider	Membre du conseil de fondation

---

## GROUPE DE TRAVAIL SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL 2012

Dr Christine Aeschlimann Guggisberg	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Rita Bieri	Association suisse des infirmières HMP et de santé publique
Sophie Eifler-Menk	Fédération suisse des sages-femmes
Sandra Meyerhans	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC
PD Dr med. Nicole Ochsenbein	Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique
Marianne Rüttimann	La Leche League Suisse

---

## GRUPE DE TRAVAIL BED-SHARING

### Société Suisse de Pédiatrie

Prof. Hans-Ulrich Bucher	Hôpital universitaire de Zurich, néonatalogie
PD Dr Oscar Jenni	Hôpital pédiatrique de Zurich
Dr Martin Sutter	Directeur du groupe de travail SIDS de la SSP

### Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Dr Christine Aeschlimann Guggisberg	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel, secrétariat
Prof. Silvia Honigmann	Haute école spécialisée bernoise Santé, division Nutrition et diététique
Prof. Irène Hösli	Hôpital universitaire de Bâle, maternité

---

## CODEX PANEL

### Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Dr Christine Aeschlimann Guggisberg	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Rita Bieri	Association suisse des infirmières HMP et de santé publique
Prof. Dr med. Christian P. Braegger	Société Suisse de Pédiatrie
Clara Bucher	Comité suisse pour l'UNICEF
Sophie Eifler-Menk	Fédération suisse des sages-femmes
Silvia Marwik	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC et La Leche League Suisse

### Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux

Daniel Bärlocher	Bimbosan AG
Nicole Eckert	Hero AG
Peter Kropf	Holle baby food GmbH
Alexander Maier	Hipp GmbH & Co. Vertrieb AG
Jerôme Sany	Milupa SA
Dr Sabine von Manteuffel	Nestlé Suisse SA

### Secrétariat

Beat Hodler, notaire	Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux
----------------------	---

## Adresse

---

Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel  
Schwarztorstrasse 87  
CH-3007 Berne

Téléphone +41 (0)31 381 49 66  
Fax +41 (0)31 381 49 67

[www.allaiter.ch](http://www.allaiter.ch)  
[contact@stiftungstillen.ch](mailto:contact@stiftungstillen.ch)

Relation bancaire : Bank Coop, 4002 Bâle  
CH28 0844 0731d 9302 9001 8



Fondation suisse pour la  
Promotion de l'Allaitement maternel